

RESSOURCES HUMAINES

Un « Club RH 10 » pour échanger entre pairs

À la demande des professionnels des ressources humaines, de tout niveau et de toute taille d'entreprise, la CCI a lancé un « Club RH 10 » qui permettra aux professionnels d'échanger entre eux, de partager les bonnes pratiques et de rencontrer des experts.

BRUNO DUMORTIER

À peine lancé, le « Club RH 10 » compte déjà 35 entreprises adhérentes, représentant 42 personnes. « C'est un club qui a été créé à la demande des professionnels », souligne Sylvain Convers, président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aube. « L'idée, ce n'est pas de rassembler des entreprises, mais des gens d'un même métier pour qu'ils échangent entre eux et qu'ils partagent leurs bonnes pratiques. »



« L'idée, c'est de rassembler les gens d'un même métier pour qu'ils échangent et partagent de bonnes pratiques »
Sylvain Convers, président de la CCI

« Dans ce club, ce que je recherche, c'est le partage d'expérience. On a tous les mêmes problèmes à gérer. On peut échanger autour de ce qui a fonctionné ou pas. On peut réfléchir à l'adapter chez nous. En se voyant entre nous, cela permet aussi de prendre de la hauteur », explique Ni-



Les membres fondateurs du « Club RH 10 » lors de leur première demi-journée d'intégration et de découverte.

colas Amblard, responsable des ressources humaines chez Festilight.

VISITE D'ENTREPRISES ET EXPERTS

Le club se veut ouvert à tous les métiers de la RH. Il devrait se réunir tous les deux mois en alternant des réunions thématiques sur deux heures et des visites d'entreprises. Pour juin, une visite de la Sedis, la fabrique de chaînes industrielles,

est programmée. Pour juillet, ce sera la découverte des Compagnons du devoir.

Une plateforme numérique dédiée aux membres leur permettra par ailleurs d'échanger à tout moment. Des commissions thématiques se réuniront autour de l'animatrice, Caroline Légère, pour choisir les actions à mener ou les thèmes à travailler.

Et ils ne manquent pas. Entre les difficultés de recrutement, la gestion du télétravail et l'adaptation aux nouvelles aspirations des salariés, les sujets sont loin d'être épuisés.

Pour la CCI, la naissance de ce club s'inscrit dans le déploiement de son offre de services aux entreprises. D'autres clubs existent déjà (logistique, entreprises inclusives, etc.),

de nouveaux pourraient voir le jour. « Si on sent une volonté des acteurs, pourquoi pas », assure Sylvain Convers, qui rappelle la réussite du Club numérique, devenu une association à part entière : Perspectives numériques. ■

L'adhésion au « Club RH 10 » est fixée à 150 € TTC. Renseignements et inscriptions auprès de Caroline Légère de la CCI : c.legere@troyes.cci.fr